



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

CSA Départemental des Côtes D'Armor du 15 mars 2024

Déclaration préalable de la FSU 22

Monsieur le Directeur Académique à qui nous souhaitons la bienvenue dans le département, Mesdames et Messieurs les membres du CSA-SD, nous tenons à remercier les services de la direction académique pour la qualité des documents fournis qui nous ont permis de croiser nos analyses et nourrir nos échanges lors du groupe de travail préparatoire. Cela constitue une dimension importante pour un dialogue social constructif qui est pourtant aujourd'hui fragilisé.

La lecture des documents montre que les Côtes d'Armor vont encore une fois subir des suppressions d'emplois douloureuses dans le second degré public, alors que la baisse des effectifs reste modérée. C'est la septième rentrée scolaire consécutive avec des suppressions de postes, soit en bilan 19 postes en collège, 16 postes en lycée général et technologique et 4 postes en lycée professionnel, soit 39 postes en moins pour l'ensemble du second degré public, bien plus encore que l'an passé. Cette réduction drastique de moyens à l'échelle locale illustre la poursuite d'une logique nationale dévastatrice pour le service public d'Éducation. Certains établissements scolaires dans le département sont particulièrement impactés par ces suppressions, en particulier le lycée Henri Avril de Lamballe qui perd 4 postes et encore une fois le lycée La Fontaine des Eaux de Dinan qui perd lui aussi 4 postes.

La FSU dénonce ce choix politique qui consiste à fragiliser les postes d'enseignants, à n'améliorer ni les conditions de travail des personnels ni les conditions d'apprentissage des élèves, dont les effectifs demeurent pléthoriques, et, par-dessus tout, à augmenter la charge de travail des professeurs en imposant des heures supplémentaires dans les services des uns, quitte à créer des compléments de service pour d'autres (c'est le cas par exemple des Sciences Physiques et de l'Anglais au lycée H. Avril de Lamballe), voire à supprimer des postes. La situation des Lettres Modernes au lycée Savina de Tréguier nous interroge.

La FSU rappelle encore une fois qu'il devient urgent de doter les collèges et les lycées en heures-postes à la hauteur des besoins et de transformer un maximum d'HSA en heures-postes. Beaucoup de supports 18h sont réservés à des stagiaires ce qui va rigidifier encore plus le mouvement dans le département.

Après un rejet quasi unanime de la réforme «Choc des savoirs», la ministre de l'Éducation avait annoncé une certaine souplesse laissée aux établissements dans la mise en place des groupes en classes de Sixième et Cinquième en français et en mathématiques mais elle a été recadrée par le premier ministre qui a affirmé dans les médias que les groupes de niveau seraient la règle et les classes entières l'exception. La FSU agira pour l'abandon de tout projet visant à discriminer les élèves selon leur niveau. Le « Choc des savoirs » a donc toujours la peau dure : rien ne bouge sur la plupart de ces mesures. La 26^e heure de cours ne sera pas rétablie en Sixième. Les élèves aux résultats trop fragiles pourraient se voir évincer de certains cours (LV2 par exemple). La régression historique qui transforme le DNB en barrage pour passer au lycée, avec la création de la Prépa Seconde, demeure. La préparation des textes réglementaires sur la labellisation des manuels se poursuit contre l'avis unanime des organisations syndicales pointant les risques de contrôle des pratiques pédagogiques.

Non au « Choc des Savoirs » qui dessine les contours d'un projet passéiste néfaste pour l'école publique ! Mais oui au « Choc des Salaires » afin de mettre un terme à l'affaîssement du pouvoir d'achat des agents, aux rémunérations indignes de certains personnels comme les AESH et AED, et

de nombreux agents contractuels, et de refuser de subir une année blanche en terme d'augmentation de traitement, la FSU exige des mesures générales d'augmentation des rémunérations sans contrepartie et pour toutes et tous et l'abandon du Pacte dans un contexte d'inflation encore soutenu. Il faut en particulier d'urgence une augmentation de 10 % du point d'indice et améliorer les carrières en écartant le mérite, un danger pour nos métiers.

La FSU dénonce l'annulation de près de 700 millions d'Euros de crédit dans le budget de l'Éducation Nationale : elle va avoir des effets concrets dans les écoles et établissements, pour les élèves et les personnels alors que l'École manque de tout.

Pour conclure, salaires insuffisants, conditions de travail aggravées par les suppressions d'emplois, liberté pédagogique menacée, dégradation des métiers avec les réformes de la voie professionnelle et celle annoncée du collège sont autant de provocations et d'atteintes au service public d'éducation. La FSU appelle l'ensemble des personnels à se mobiliser le 19 mars pour :

- l'abandon du « Choc des Savoirs »,
- le dégel du point d'indice et le rattrapage des salaires pour des métiers attractifs,
- l'annulation des suppressions de postes,
- la création des emplois nécessaires pour la rentrée 2024,
- le retrait de la réforme de la voie professionnelle avec, notamment sur la classe de Terminale, des enseignements ambitieux pour les élèves,
- de vrais moyens à la hauteur des besoins pour l'École Publique.

La FSU22 vous remercie de votre attention.